



# ENVIRONNEMENT CSE, IL EST TEMPS D'AGIR !

Avec Syndex, saisissez-vous du rôle que vous donne la loi Climat !



## L'ENVIRONNEMENT CONCERNE AUSSI LES IRP

- ▶ Agir pour l'environnement à travers les attributions du CSE > les IRP ont pleines prérogatives pour agir dans l'entreprise en se prononçant sur les conséquences environnementales des décisions prises par l'entreprise.
- ▶ Accompagner la transformation des métiers > à travers les accords GEPP, pour sécuriser le parcours des salariés dont les métiers et les compétences sont remis en cause par la transition écologique.
- ▶ Préserver les conditions de travail > en anticipant les conséquences de la transition écologique et de l'adaptation au réchauffement climatique sur les conditions de travail.



## LES SOLUTIONS SYNDEX

*Syndex accompagne les CSE et les organisations syndicales dans l'identification des enjeux environnementaux auxquels fait face leur entreprise.*

- ▶ Décryptage > en vue des consultations, identifier les impacts de l'activité de l'entreprise sur l'environnement et en déterminer les conséquences sur la stratégie, l'activité, l'emploi et les conditions de travail le modèle économique et social.
- ▶ Accompagnement > à l'aide d'un diagnostic des effets de la transition écologique sur votre entreprise, vous aider à préparer vos négociations et à formuler des propositions alternatives ou d'amélioration.



## NOTRE OFFRE

Syndex vous aide à intégrer la dimension environnementale dans vos consultations et vos négociations, tout en tenant compte des spécificités de votre entreprise.

### ► FORMATION

Une journée spécifique pour découvrir vos nouvelles prérogatives et comment vous en servir.

### ► EXPERTISES

Analyse de l'impact sur l'environnement des décisions et des activités de votre entreprise :

- dans le cadre de vos consultations sur les orientations stratégiques, la situation économique et financière, la politique sociale et les conditions de travail ;
- ponctuellement dans un cadre contractuel, à l'occasion d'une expertise sur projet important modifiant les conditions de travail (déménagement, externalisation, etc.) ou lors de l'analyse de projets de restructuration.

### ► ACCOMPAGNEMENT-CONSEIL

- En vue de la négociation d'un accord GEPP.
- En vue de la négociation de la base de données économiques, sociales et environnementales.
- Pour préparer vos travaux sur tout sujet touchant à l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.



## À SAVOIR !

Études pour les syndicats nationaux, européens ou internationaux, reporting RSE, bilan des émissions de gaz à effet de serre, devoir de vigilance : Syndex apporte aux représentants des salariés son expertise dans le domaine de la RSE, du changement climatique et de la transition juste depuis 15 ans.



> [contact@syndex.fr](mailto:contact@syndex.fr)

01 44 79 13 00

[www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)

